

15

Education et science

541-1302

# L'activité indépendante chez les personnes diplômées des hautes écoles

La série «Statistique de la Suisse»  
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)  
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et généralités
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

# L'activité indépendante chez les personnes diplômées des hautes écoles

**Rédaction** Alain Weiss, Stefan Rüber, Frank Schubert

**Editeur** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Complément d'information:** Alain Weiss, tél. 032 713 68 21, alain.weiss@bfs.admin.ch,  
Stefan Rüber, tél. 032 713 69 65, stefan.rueber@bfs.admin.ch,  
Frank Schubert, tél. 032 713 63 32, frank.schubert@bfs.admin.ch

**Auteurs:** Alain Weiss, Stefan Rüber, Frank Schubert

**Réalisation:** Alain Weiss, Stefan Rüber, Frank Schubert

**Diffusion:** Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel  
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

**Numéro de commande:** 541-1302

**Prix:** 10 francs (TVA excl.)

**Série:** Statistique de la Suisse

**Domaine:** 15 Education et science

**Langue du texte original:** Allemand

**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS

**Page de couverture:** OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © gradt – Fotolia.com

**Graphisme/Layout:** Section DIAM, Prepress/Print

**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2013  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,  
si la source est mentionnée

**ISBN:** 978-3-303-15572-1

# Table des matières

L'essentiel en bref	5	Définitions et glossaire	25
1 Introduction	7	Remarques méthodologiques	27
1.1 Contexte et structure	7	Bibliographie	28
1.2 Description de la base de données	7	Annexe	29
1.3 Activité indépendante: définition et formes	8		
2 Activité indépendante des personnes diplômées des hautes écoles	9		
2.1 Taux d'indépendants	9		
2.2 Description multivariée du taux d'indépendants	14		
2.3 Taux de survie de l'activité indépendante	16		
3 Situation professionnelle des indépendants	17		
3.1 Divisions économiques	17		
3.2 Formes de l'activité indépendante	18		
3.3 Indépendants avec ou sans collaborateurs	19		
3.4 L'exercice de plusieurs activités rémunérées	20		
3.5 Heures de travail	21		
3.6 Revenu professionnel	22		
3.7 Satisfaction au travail	23		



# L'essentiel en bref

L'exercice d'une activité indépendante est une option possible pour les personnes diplômées des hautes écoles. Celle-ci est encouragée par de nombreuses mesures politiques et institutionnelles émanant tant de la Confédération que de certaines hautes écoles. Réalisée à partir des données des enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles de 2007, 2009 et 2011, la présente publication analyse la situation professionnelle des indépendants cinq ans après l'obtention du diplôme. Sauf indication contraire, les chiffres ci-après se réfèrent à l'année d'enquête 2011, car on ne constate guère de modifications systématiques entre les enquêtes.

Dans la présente étude, sont considérées comme indépendants les personnes qui ont indiqué avoir une activité indépendante comme activité professionnelle principale. Les personnes qui exercent une activité indépendante accessoire ou qui sont employées dans leur entreprise n'ont pas été prises en compte. En outre, seuls les titulaires d'un bachelor d'une haute école spécialisée (HES), d'un master d'une haute école universitaire (HEU) et d'un doctorat ont été considérés dans l'analyse.

En 2011, seule une faible part (3,7%) des personnes diplômées exerçait une activité indépendante comme activité professionnelle principale cinq ans après la fin des études. Le taux d'indépendants augmente avec l'âge, il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes et varie sensiblement selon le domaine d'études et le niveau d'examen. Les titulaires d'un doctorat sont dans l'ensemble plus souvent indépendants (5%). Pour ce niveau d'examen, les domaines d'études Droit (8%), Médecine et pharmacie (11%) et Sciences économiques (10%) affichent les taux d'indépendants les plus élevés, les Sciences exactes et naturelles le taux d'indépendants le plus faible (0,9%). Les titulaires d'un diplôme HES sont plus rarement indépendants (4%) que les titulaires d'un doctorat, à l'exception des personnes diplômées des domaines d'études Design (23%), Musique, arts de la scène et autres arts (13%) et Psychologie appliquée (2009: 10%). Enfin, les titulaires d'un master HEU affichent le plus faible taux d'indépendants (3%), les

taux oscillant toutefois entre 0,7% et 5% selon les groupes de domaines d'études. Le groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres se démarque avec un taux d'indépendants de 8%.

En ce qui concerne la forme de l'activité indépendante, les indépendants diplômés des hautes écoles se répartissaient, en 2011, entre les indépendants qui fournissent leurs prestations sur la base de mandats ou d'honoraires (40%), les indépendants qui ont fondé (25%) ou repris (6%) une entreprise, les indépendants qui ont ouvert un cabinet ou une étude (12%), les indépendants qui ont intégré ou repris un cabinet ou une étude (15%) et les autres indépendants (2%). La plupart des titulaires d'un bachelor HES travaillent sur la base de mandats (57%) ou ont fondé leur entreprise (27%). Chez les titulaires d'un master HEU aussi, le travail indépendant sur la base de mandats est la forme la plus fréquente (40%). Les titulaires d'un doctorat indépendants intègrent ou reprennent le plus souvent un cabinet ou une étude (40%) ou fondent une entreprise (30%). Dans près des trois quarts des cas, les titulaires d'un doctorat emploient des collaborateurs (72%), alors que cette proportion n'est que d'environ un quart chez les titulaires d'un bachelor HES (27%) ou d'un master HEU (23%).

Le revenu professionnel brut et le nombre d'heures de travail varient dans une fourchette plus large chez les indépendants que chez les personnes employées. Il convient de relever que les indépendants exercent plus souvent plusieurs activités professionnelles (32%) que les personnes salariées (9%). Ces chiffres soulignent que les conditions de travail des indépendants sont beaucoup plus hétérogènes que celles des personnes au bénéfice d'un contrat de travail. Au chapitre de la satisfaction au travail, les réponses des indépendants se révèlent positives. Pour la majorité des indicateurs, les indépendants affichent des taux de satisfaction plus élevés que les personnes employées. Ainsi, plus de 90% des indépendants qui ont repris ou fondé une entreprise sont satisfaits en termes de niveau de responsabilité, de contenu des tâches et de liberté d'action et de décision.

Ils enregistrent des taux de satisfaction également élevés dans d'autres domaines. Le taux de satisfaction des ceux qui travaillent sur la base de mandats est dans l'ensemble à peu près égal à celui des personnes salariées. Dans deux domaines toutefois, les indépendants sont moins souvent satisfaits que les employés: la sécurité de l'emploi et le revenu.



# 1 Introduction

## 1.1 Contexte et structure

L'importance de l'activité indépendante n'a cessé de diminuer durant le 20<sup>e</sup> siècle, tandis que celle de l'activité professionnelle salariée a continuellement augmenté.<sup>1</sup> A partir des années 1970, la part du travail indépendant a cessé de décroître et s'est stabilisée.<sup>2</sup> Pendant cette période, des mesures politiques et institutionnelles, telles que la mise en place de conditions favorables à la création d'entreprises par des personnes hautement qualifiées, ont été prises pour encourager l'activité indépendante. Pour le domaine des hautes écoles, on citera à ce titre la loi du 7 octobre 1983 sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). La loi prévoit ainsi, dans le cadre de l'encouragement de l'innovation, des mesures visant à promouvoir l'entreprenariat et des mesures en faveur de la création et du développement d'entreprises dont les activités sont basées sur la science.<sup>3</sup> En outre, diverses hautes écoles ont lancé des programmes qui ont pour objectif de soutenir la création d'entreprises et de faciliter le passage de la haute école vers une activité indépendante.

La présente publication décrit la situation des personnes diplômées des hautes écoles qui exercent une activité indépendante. La première partie définit et délimite dans un premier temps la notion d'activité indépendante. Ensuite, elle présente les caractéristiques des personnes diplômées qui ont rejoint le groupe des indépendants durant les cinq premières années ayant suivi l'obtention de leur diplôme. Les résultats sont présentés selon le niveau d'examen et le domaine d'études, et des comparaisons sont établies avec l'ensemble de la population. Sur la base d'un modèle de régression logistique, l'étude met en évidence l'importance des effets des

caractéristiques sociodémographiques et du parcours de formation sur la probabilité d'exercer une activité indépendante. Dans une deuxième partie, les diverses formes de l'activité indépendante et les réalités professionnelles qui leur correspondent sont décrites en détail. Cette partie examine le revenu, le nombre d'activités professionnelles et le nombre d'heures de travail hebdomadaires. La troisième et dernière partie est consacrée au niveau de satisfaction par rapport aux conditions de travail.

## 1.2 Description de la base de données

Durant l'enquête menée par l'OFS auprès des personnes diplômées des hautes écoles, les titulaires de diplômes des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques sont interrogés sur divers aspects de leur entrée dans la vie active et de leur situation personnelle sur le marché du travail un an (première enquête) et cinq ans (deuxième enquête) après l'obtention du diplôme.<sup>4</sup> L'enquête a lieu tous les deux ans.

Le passage à l'exercice d'une activité indépendante après l'obtention du diplôme de la haute école est un processus à long terme. Ainsi, la part des indépendants lors de la première enquête est environ deux fois moins élevée qu'au moment de la deuxième enquête, cinq ans après la fin des études. Afin de pouvoir donner une image détaillée de l'activité indépendante, l'analyse se base donc sur les deuxièmes enquêtes des années 2007, 2009 et 2011 qui ont été réalisées auprès des personnes diplômées en 2002, 2004 et 2006. Celles-ci ont été interrogés sur leur situation professionnelle cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

<sup>1</sup> Falter (2000).

<sup>2</sup> Pour les années 1991 à 2011, les données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) montrent que dans la population active, cette part fluctue entre 11% et 16% (cf. [www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/02/blank/data/03.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/02/blank/data/03.html)).

<sup>3</sup> Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation, LERI, chapitre 2, section 4.

<sup>4</sup> Cf. [www.graduates-stat.admin.ch](http://www.graduates-stat.admin.ch).

Ont été prises en considération:

- les personnes diplômées des hautes écoles spécialisées titulaires d'un bachelor ou d'un diplôme (ci-après «bachelor HES»);
- les personnes diplômées des hautes écoles universitaires titulaires d'un master ou d'une licence («master HEU»);
- les personnes qui ont accompli un doctorat («doctorat»). Les personnes titulaires d'un doctorat ne peuvent être prises en compte qu'à partir de la cohorte 2004.

Les titulaires d'un master HES n'ont pas été pris en compte dans l'analyse en raison des très faibles effectifs qui constituent cette catégorie dans les données exploitées. Les titulaires d'un bachelor d'une haute école universitaire n'ont pas non plus été pris en compte, car la plupart poursuivent leurs études jusqu'au master.<sup>5</sup> Les personnes diplômées des hautes écoles pédagogiques n'ont pas été considérées non plus; ces dernières travaillent en effet principalement dans l'enseignement et comptent un nombre très faible d'indépendants.<sup>6</sup>

A des fins de comparaison avec d'autres statistiques nationales, telles que les indicateurs du marché du travail de l'OFS, les personnes qui travaillent à l'étranger ont été exclues de l'analyse.

### 1.3 Activité indépendante: définition et formes

Dans le cadre de la présente étude, sont considérées comme exerçant une activité professionnelle indépendante les personnes qui, à la question concernant leur situation dans la profession pour leur activité principale, ont répondu soit «indépendant sans employé(e)s» soit «indépendant avec employé(e)s». Les personnes interrogées qui exercent une activité professionnelle indépendante accessoire mais qui n'ont pas indiqué une activité indépendante pour leur activité professionnelle principale ne sont pas considérées comme indépendants. Contrairement à l'enquête suisse sur la population active (ESPA), la catégorie «Salariés propriétaires de leur entreprise» n'a

pas été proposée dans le questionnaire et ne peut donc pas être présentée séparément.<sup>7</sup>

Les indépendants se répartissent comme suit:

- indépendants qui ont repris ou intégré un cabinet, une étude, etc.
- indépendants qui ont fondé un cabinet, une étude, etc.
- reprise d'une entreprise
- fondation d'une entreprise
- indépendants qui travaillent sur la base de mandats ou d'honoraires
- autres

Le groupe des personnes employées est présenté à des fins de comparaison dans le chapitre 3. Celui-ci se compose des personnes employées avec ou sans fonction dirigeante. Les stagiaires et les doctorants et doctorantes n'ont pas été pris en compte. Cinq ans après la fin des études, 2% des titulaires d'un master ou d'une licence effectuaient un stage et 13% accomplissaient un doctorat.<sup>8</sup> Les deux groupes possèdent des caractéristiques propres en ce qui concerne leur situation professionnelle.

<sup>5</sup> Cf. OFS (2011a), p. 15.

<sup>6</sup> Cf. OFS (2011a), p. 33 s. et OFS (2011b), p. 25.

<sup>7</sup> Cf. OFS (2006), p.3.

<sup>8</sup> Cf. [www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/data/blank/05.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/data/blank/05.html), Situation dans la profession des diplômé-e-s des hautes écoles cinq ans après l'obtention du diplôme.

## 2 Activité indépendante des personnes diplômées des hautes écoles

Le terme d'activité indépendante désigne des situations et des profils très différents. Ce chapitre décrit tant les principales caractéristiques sociodémographiques que le parcours de formation des diplômées et diplômés des hautes écoles indépendants afin de mettre en évidence l'hétérogénéité de cette population. L'indicateur central du présent chapitre est le taux d'indépendants. Il représente la part des indépendants dans l'ensemble de la population active occupée. Il permet ainsi de connaître l'importance du statut d'indépendant dans différents sous-groupes des personnes diplômées des hautes écoles.

### 2.1 Taux d'indépendants

Cinq ans après l'obtention du diplôme, 3,7% des personnes diplômées travaillaient en tant qu'indépendant (2011, cf. T.2.1.1\*). L'activité indépendante chez les personnes diplômées des hautes écoles représente donc un phénomène assez marginal. Les taux diffèrent cependant sensiblement entre différents sous-groupes.

Si l'on considère les taux d'indépendants selon le niveau d'examen, il apparaît que les titulaires d'un doctorat affichent le taux le plus élevé (2011: 5,2%). Les titulaires d'un bachelor HES (4,3%) exercent quant à eux plus souvent une activité indépendante que les titulaires d'un master HEU (2011: 2,8%).

#### T.2.1.1\* Taux d'indépendants cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen (en %), 2007–2011

	2007	2009	2011
Total		4,4	3,7
Bachelor HES	4,3	4,4	4,3
Master HEU	3,0	3,2	2,8
Doctorat		9,0	5,2

Précision des estimations: les intervalles de confiance à 95% se trouvent dans une fourchette inférieure à +/-5 points autour de la valeur estimée.

Source: Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2007–2011

Afin de pouvoir comparer le taux d'indépendants des personnes diplômées des hautes écoles avec l'ensemble de la population, le graphique 2.1.1 présente ce taux selon l'âge des personnes interrogées. Toutes classes d'âges confondues, le taux d'indépendants dans l'ensemble de la population (ESPA<sup>9</sup>) est plus élevé que chez les personnes diplômées des hautes écoles.<sup>10</sup> Les taux plus bas mesurés chez ces personnes pourraient être dus en partie au fait que cinq ans après la fin des études, elles n'avaient généralement que de peu de temps pour acquérir de l'expérience professionnelle. Dans l'ESPA, en revanche, les personnes participant à l'enquête sont interrogées quelle que soit la durée de leur expérience professionnelle. Elles disposent donc en moyenne, pour une même catégorie d'âge, d'une expérience professionnelle plus longue que les personnes diplômées des hautes écoles. Une étude de la «Fachhochschule Nordwestschweiz» a mis en évidence le lien, pour la Suisse, entre l'expérience professionnelle acquise et la probabilité d'exercer une activité professionnelle indépendante. En 2009, les nouveaux indépendants<sup>11</sup> en Suisse ont déclaré avoir déjà en moyenne dix-huit années d'expérience professionnelle, dont dix ans dans le domaine dans lequel ils sont devenus indépendants.<sup>12</sup>

L'observation de l'évolution du taux d'indépendants selon l'âge et le niveau d'examen (G.2.1.1) montre une corrélation positive entre l'âge et ce taux pour les titulaires d'un master HEU et les titulaires d'un doctorat. Le taux d'indépendants chez les titulaires d'un doctorat augmente beaucoup plus rapidement avec l'âge, de sorte que ceux-ci travaillent environ deux fois plus sou-

<sup>9</sup> Enquête suisse sur la population active, cf. [www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen\\_quellen/blank/blank/enquete\\_suisse\\_sur/00.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/enquete_suisse_sur/00.html).

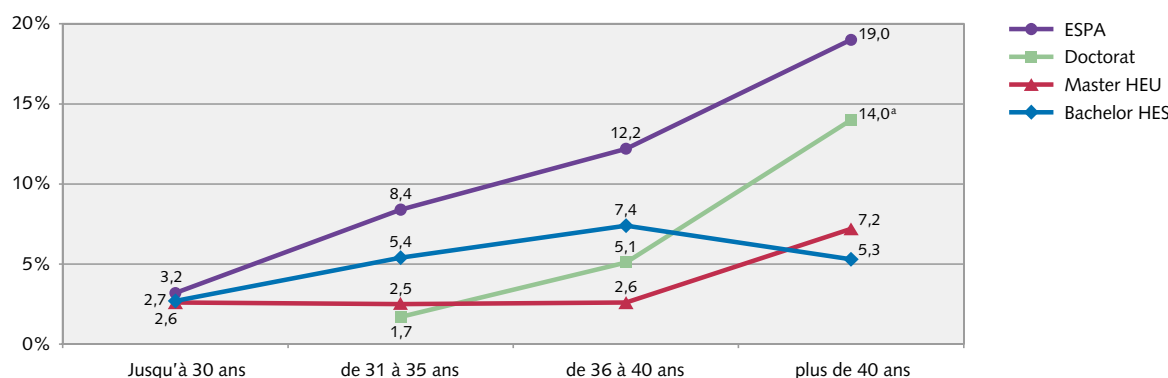
<sup>10</sup> Dans l'ESPA, sont considérés comme indépendants tant les indépendants à leur propre compte que les employés d'une société anonyme (SA) ou d'une société à responsabilité limitée (Sàrl) qui détiennent une part substantielle du capital de la société et qui travaillent eux-mêmes dans l'entreprise. Voir aussi chapitre 1.3.

<sup>11</sup> Chez Meyer (2009), les nouveaux indépendants désignent les personnes qui exercent une activité professionnelle indépendante depuis cinq ans au plus.

<sup>12</sup> Meyer (2009), p. 28.

### Taux d'indépendants dans la population suisse active occupée (ESPA) et parmi les diplômé-e-s des hautes écoles cinq ans après l'obtention du diplôme, selon l'âge et le niveau d'examen, 2011

G 2.1.1



Remarque: la catégorie Jusqu'à 30 ans du type de diplôme Doctorat n'est pas représentée ici en raison de la faiblesse des effectifs.

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < ±5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance ≥ ±5% und < ±10%

Source: Enquête suisse sur la population active (2011)

Deuxième enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2011

© Office fédéral de la statistique (OFS)

vent à titre indépendant que les titulaires d'un master HEU dans la catégorie d'âge la plus élevée (40 ans et plus). Cette évolution pourrait aussi provenir du fait qu'une part des titulaires d'un doctorat en médecine ou en pharmacie a déjà acquis quelques années d'expérience professionnelle avant l'obtention du doctorat. De tous les titulaires d'un doctorat devenus indépendants, une grande partie (45%) est issue du groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie.<sup>13</sup> Si ce groupe est exclu de l'analyse, les différences de taux entre titulaires d'un doctorat et titulaires d'un master HEU diminuent sensiblement.

Un autre effet marquant est le recul du taux d'indépendants entre les deux catégories d'âges les plus élevées chez les titulaires d'un bachelor HES. Cette évolution est due aux domaines d'études Economie et services et Musique, arts de la scène et autres arts. Chez les personnes diplômées du domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts, le taux d'indépendants diminue sensiblement à partir de l'âge de 36 ans. Dans ce domaine d'études, près de 80% des indépendants travaillent sur la base de mandats ou d'honoraires, soit deux formes d'activité indépendante qui comportent une part élevée d'incertitude, induisent un niveau de revenu relativement bas et un taux élevé de personnes qui exercent plusieurs activités professionnelles.<sup>14</sup> Il se peut

qu'avec l'âge et des obligations familiales croissantes, cette forme d'activité indépendante perde de son attrait face à une activité salariée.

Les analyses qui précèdent ont révélé que le taux d'indépendants varie selon le niveau d'examen et que les différences observées sont dues, en partie du moins, aux domaines d'études. Les taux d'indépendants selon le groupe de domaines d'études ou le domaines d'étude sont présentés de manière détaillée ci-après.

L'analyse considère dans un premier temps le taux d'indépendants parmi les titulaires d'un master HEU cinq ans après l'obtention du diplôme. L'exercice d'une activité indépendante est peu répandu, avec des taux compris entre 0,7% et 2,1%, chez les personnes diplômées en Sciences économiques et, en règle générale, aussi chez les personnes diplômées en Sciences exactes et naturelles et les titulaires d'un diplôme en Médecine et pharmacie (2011, cf. G 2.1.2). En ce qui concerne le taux d'indépendants chez les personnes diplômées en médecine, il convient de relever que celles-ci accomplissent en général, après leurs études, une longue période d'assistantat (médecine humaine cinq ans, médecine dentaire trois ans et médecine vétérinaire un an). Pendant cette phase, une activité indépendante représente donc rarement une option, ce qui peut avoir une influence sur les taux obtenus.

Les personnes diplômées des groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales (2011: 3,3%), Droit (2011: 3,4%), Sciences techniques (2011: 4,7%) et Interdisciplinaire (2011: 7,6%) affichent des taux d'indé-

<sup>13</sup> Les lecteurs intéressés trouveront une vue d'ensemble de la composition des personnes diplômées des hautes écoles exerçant une activité indépendante dans le tableau T3 en annexe.

<sup>14</sup> Cf. chapitre 3.2.

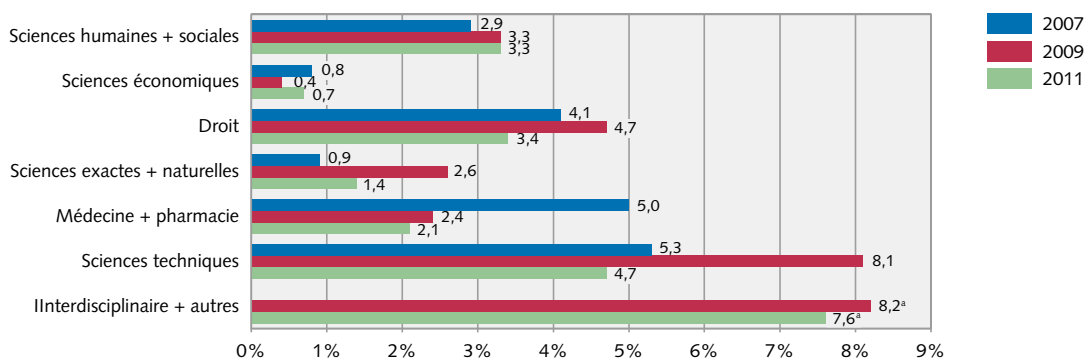
pendants plus élevés. Les valeurs élevées enregistrées dans les Sciences techniques sont dues surtout aux titulaires d'un diplôme en Architecture et aménagement du territoire. Si ce domaine d'études est exclu des Sciences techniques, le taux d'indépendants dans ce groupe diminue sensiblement (2011: 1,6%). On ne constate aucune tendance statistique claire dans l'évolution des séries chronologiques quel que soit le groupe de domaines d'études considéré.

Dans l'ensemble, les titulaires d'un doctorat affichent des taux d'indépendants plus élevés que les titulaires d'un master HEU. Les taux sont particulièrement plus élevés dans les groupes de domaines d'études Sciences économiques (2011: 9,7%), Droit (2011: 8,4%) et Médecine et pharmacie (2011: 10,5%) (cf. G 2.1.3). Des différences frappantes apparaissent pour le Droit et la Médecine et pharmacie entre les enquêtes 2009 et 2011. En raison de la faiblesse relative du nombre d'observations, en particulier chez les titulaires d'un doctorat en

droit, les taux mesurés doivent cependant être interprétés avec prudence. Comme il n'existe aucune donnée comparable pour les titulaires d'un doctorat pour l'année 2007, il n'est pas possible d'indiquer avec certitude s'il s'agit-là d'une tendance à long terme ou d'un phénomène unique.

Dans les Sciences humaines et sociales, les différences entre les titulaires d'un doctorat et les titulaires d'un master HEU sont marginales: cinq ans après l'obtention du titre, 4,8% des titulaires d'un doctorat en Sciences humaines et sociales déclarent exercer une activité indépendante comme activité professionnelle principale (2011). Dans les Sciences exactes et naturelles, les titulaires d'un doctorat et les titulaires d'un master HEU affichent des taux d'indépendants identiques, qui se situent à un très bas niveau (2011: 0,9%). Enfin, dans les Sciences techniques, les titulaires d'un doctorat exercent même moins souvent (3,1%) une activité indépendante que leurs collègues titulaires d'un master HEU.

#### Taux d'indépendants des titulaires d'un master HEU cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études, 2007–2011 G 2.1.2



Remarque: le groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres (2007) n'est pas représenté ici en raison de la faiblesse des effectifs.

Précision de l'estimation:

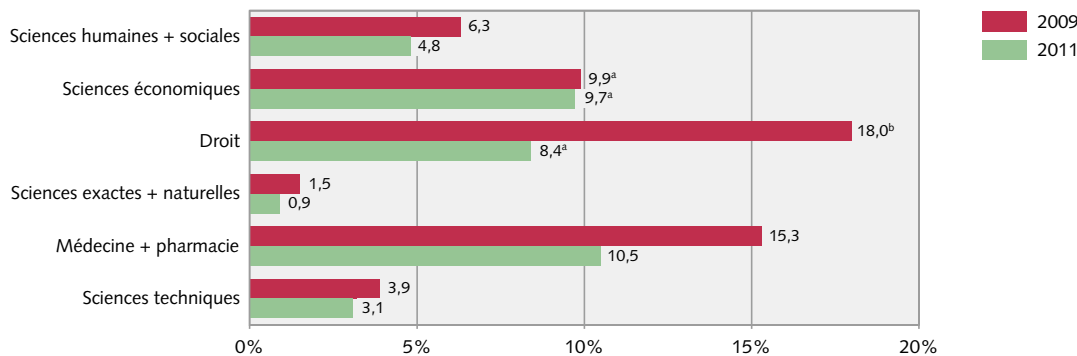
Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < ±5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance ≥ ±5% und < ±10%

Source: Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2007–2011

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## Taux d'indépendants des titulaires d'un doctorat cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études, 2009–2011 G 2.1.3



Remarque: le groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres n'est pas représenté ici en raison de la faiblesse des effectifs.  
Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < ±5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance ≥ ±5% und < ±10%

<sup>b</sup> 95%-intervalle de confiance ≥ ±10% und < ±15%

Source:Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2009–2011

© Office fédéral de la statistique (OFS)

En ce qui concerne les titulaires d'un diplôme HES, on constate d'abord d'une manière générale que les variations entre les domaines d'études sont très élevées (cf. G 2.1.4).<sup>15</sup> Les personnes diplômées en Design sont les plus nombreuses à exercer une activité indépendante. Cinq ans après l'obtention du bachelors, 23,3% d'entre elles déclaraient exercer une activité indépendante comme activité professionnelle principale (2011). Ce taux est beaucoup plus élevé qu'en Musique, arts de la scène et autres arts (2011: 13,2%) et qu'en Psychologie appliquée (2009: 10,4%), où l'activité indépendante est aussi répandue. Les titulaires d'un bachelors HES des domaines d'études Architecture, construction et planification (2011: 3,7%) et Chimie et sciences de la vie (2011: 4,4%) optent moins souvent pour l'exercice d'une activité indépendante. Enfin, dans les autres domaines d'études (Technique et IT, Agriculture et économie forestière, Economie et services, Travail social et Santé), les taux d'indépendants sont partout inférieurs à 3,5%.

Deux domaines d'études présentent une évolution intéressante entre les trois années d'enquête. Dans le domaine d'études Architecture, construction et planification, les personnes diplômées des cohortes les plus récentes se mettent de moins en moins souvent à leur compte. Chez les titulaires d'un diplôme en Musique, arts de la scène et autres arts, on observe une évolution inverse.

L'observation des différences entre hommes et femmes est importante pour l'analyse de la situation sur le marché de l'emploi. Cet aspect a également toute son importance dans le cadre d'une étude de l'activité indépendante des diplômées et diplômés des hautes écoles. Il existe en outre également un lien étroit entre la branche d'études choisie et le sexe.<sup>16</sup> Dans la présente étude, la faiblesse des effectifs ne permet malheureusement pas de présenter de chiffres statistiquement fiables selon le sexe et les (groupes de) domaines d'études. Afin de pouvoir tout de même tenir compte de la relation entre le sexe et le choix de la branche d'études, un modèle multivarié est présenté dans le chapitre 2.2.

Le graphique 2.1.5 présente le taux d'indépendants selon le niveau d'examen et le sexe. Pour les enquêtes 2007 et 2011, les diplômées HES affichent un taux d'indépendants plus élevé que celui de leurs collègues masculins. La situation est inverse dans les hautes écoles universitaires: au niveau tant du master que du doctorat, on enregistre, pour certaines cohortes, des taux d'indépendants beaucoup plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Les différences ne sont toutefois pas systématiquement significatives. Par conséquent, l'effet dû au sexe peut dans l'ensemble considéré comme plutôt faible.

<sup>15</sup> Dans quelques groupes de domaines d'études (Sport, Linguistique appliquée, Santé, Agriculture et économie forestière et Psychologie appliquée), la faiblesse des effectifs pour certaines années de relevé ne permet pas de présenter de taux d'indépendants.

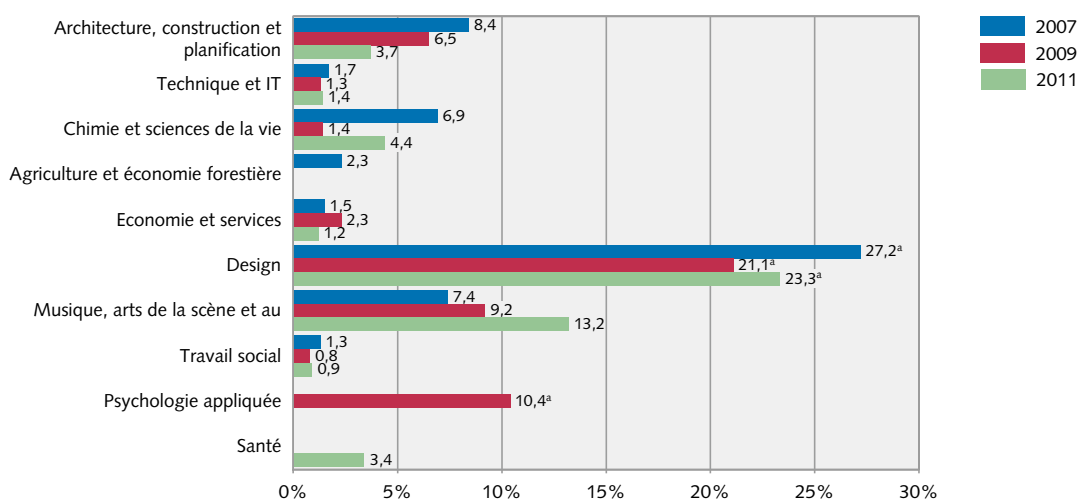
<sup>16</sup> Franzen et al. (2004).

Il est également intéressant de voir dans quelle mesure le fait d'avoir des parents qui travaillent à titre indépendant influence la probabilité d'exercer une activité indépendante. Pour la période d'enquête sous revue (cinq années après le diplôme), cette information ne sera disponible qu'à partir de la deuxième enquête de 2013. Si l'on considère la situation un an après l'obtention du diplôme pour les années 2009 et 2011, une différence statistiquement significative apparaît: les enfants de parents travaillant en tant qu'indépendants exercent plus

souvent une activité indépendante (2011: 2,6%) que les enfants de parents salariés (2011: 2%). Cet effet, souvent interprété dans le cadre de la théorie de la socialisation<sup>17</sup>, se vérifie uniquement chez les titulaires d'un bachelor HES (cf. T.2.1.2\*). Un an après la fin des études, les titulaires d'un doctorat et les titulaires d'un master HEU déclarent aussi souvent exercer une activité professionnelle indépendante, que leurs parents soit indépendants ou salariés.

**Taux d'indépendants des titulaires d'un diplôme HES cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études, 2007–2011**

G 2.1.4

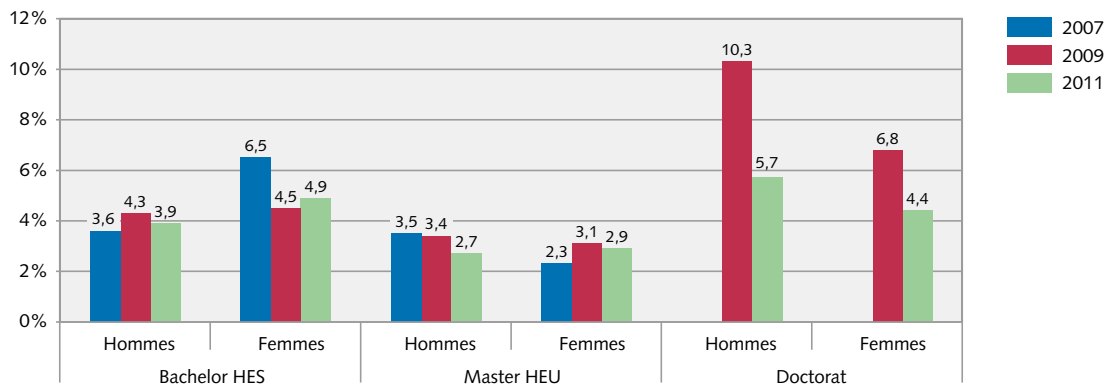


Remarque: les domaines d'études Sport, Linguistique appliquée, Agriculture et économie forestière (2009, 2011), Psychologie appliquée (2007, 2011) et Santé (2007, 2009) ne sont pas représentés ici en raison de la faiblesse des effectifs.  
 Précision de l'estimation:  
 Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < ±5%  
<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance ≥ ±5% et < ±10%

Source: Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2007–2011 © Office fédéral de la statistique (OFS)

**Taux d'indépendants cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen et le sexe, 2007–2011**

G 2.1.5



Précision des estimations: les intervalles de confiance à 95% se trouvent dans une fourchette inférieure à +/-5 points autour de la valeur estimée.  
 Source: Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2007–2011 © Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>17</sup> Cf. Minks (1998).

### T2.1.2\* Taux d'indépendants une année après l'obtention du diplôme selon le statut professionnel des parents et le type de diplôme (en %), 2009–2011

	2009			2011		
	Parent indépendant	Parent pas indépendant	Ne sait pas	Parent indépendant	Parent pas indépendant	Ne sait pas
Total	2,8	1,7	3,8	2,6	2,0	0,0
Bachelor HES	4,3	1,5	8,6 <sup>a</sup>	3,3	2,1	0,0
Master HEU	1,3	1,2	0,0	1,6	1,3	0,0
Doctorat	4,8	4,2	**	4,3	4,0	**

\*\* moins de 25 cas

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < +/-5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance > +/-5% et < +/-10%

Source: Premières enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2009–2011

## 2.2 Description multivariée du taux d'indépendants

Les chapitres précédents ont mis en avant l'influence tant des variables du parcours de formation (niveau d'examen, domaine d'études) que des variables socio-démographiques (âge, sexe) sur la probabilité, pour les personnes diplômées des hautes écoles, d'exercer une activité professionnelle indépendante. Afin de pouvoir étudier ces facteurs simultanément et apprécier leur importance relative, deux régressions logistiques<sup>18</sup> ont été estimées. Les données utilisées sont celles de la deuxième enquête 2009 pour le premier modèle et celles de la deuxième enquête 2011 pour le second. Les variables explicatives sont le domaine d'études agrégé<sup>19</sup>, le niveau d'examen, le sexe et l'âge (en nombre d'années). Les facteurs ont été choisis selon les critères suivants: d'une part, le modèle doit avoir un pouvoir explicatif. En d'autres termes, les facteurs doivent représenter l'hétérogénéité des personnes diplômées des hautes écoles et mesurer son influence sur la probabilité d'exercer une activité indépendante. D'autre part, les effectifs doivent être suffisants pour permettre l'estimation des coefficients qui expriment l'influence des différents facteurs sur la variable analysée.<sup>20</sup>

Les résultats des modèles de régression sont résumés dans le tableau T2.2.1\*. Etant donné que tous les facteurs considérés, à l'exception de l'âge, sont des variables catégorielles, l'interprétation des coefficients se fait toujours par rapport à un groupe de référence. Le coefficient d'une catégorie indique le rapport de chance (Odds Ratio)<sup>21</sup> de cette catégorie en comparaison de la catégorie de référence, les autres facteurs contenus dans le modèle restant identiques par ailleurs.

Les titulaires d'un diplôme en Design sont ceux qui ont le plus de chances d'exercer une activité indépendante cinq ans après la fin de leurs études si les variables de l'âge, du sexe et du niveau d'examen restent constantes. Ce constat vaut pour les deux années considérées. Les titulaires d'un diplôme en Arts et en Architecture ont également une probabilité significativement plus importante de se mettre à leur compte que les personnes diplômées en Sciences sociales, Médecine et pharmacie, Droit, Technique et IT et Autres domaines d'études. La probabilité de devenir indépendant est la plus faible parmi les titulaires d'un diplôme des domaines d'études Technique et IT et Autres domaines d'études<sup>22</sup>. En effet, tant en 2009 qu'en 2011, ces derniers affichaient des différences significatives par rapport aux autres domaines d'études à l'exception des sciences sociales. Les résultats concernant les domaines d'études agrégés se recourent avec les résultats présentés dans les chapitres précédents, même si l'agrégation des domaines d'études et des groupes de domaines d'études rend les comparaisons plus difficiles.

<sup>18</sup> Un modèle de régression logistique convient en particulier pour l'analyse d'une variable dichotomique (dans le cas présent, «indépendant» ou «non indépendant»).

<sup>19</sup> Pour éviter des effectifs trop faibles, les domaines d'études des HES et les groupes de domaines d'études des HEU ont été agrégés (cf. définitions et glossaire p. 25).

<sup>20</sup> L'effet de l'origine n'a pas pu être intégré dans l'analyse, car la situation professionnelle des parents n'a été prise en compte qu'à partir de la première enquête 2009. Des analyses sur l'influence de parents qui travaillent en tant qu'indépendants sur la probabilité d'exercer soi-même une activité indépendante cinq ans après l'obtention d'un diplôme d'une haute école ne seront donc possibles qu'avec les données de la deuxième enquête 2013.

<sup>21</sup> Un rapport des chances de 1 (coefficient estimé = 0) signifie aucune différence, une valeur inférieure à 1 (coefficient estimé < 0) une probabilité plus faible et une valeur supérieure à 1 (coefficient estimé > 0) une probabilité plus grande de devenir indépendant. Le rapport des chances se rapporte toujours à la catégorie de référence.

<sup>22</sup> Dans les HEU, les «Autres domaines d'études» comprennent principalement les sciences humaines, les sciences économiques ainsi que les sciences exactes et naturelles.



L'analyse multivariée montre que les titulaires d'un doctorat ont une plus forte propension à se mettre à leur compte que les personnes diplômées des autres niveaux d'examen quand les variables domaine d'études, sexe et âge demeurent constantes. Si la probabilité est plus élevée chez les titulaires d'un doctorat que chez les titulaires d'un bachelor HES en 2009 et 2011 et que chez les titulaires d'un master HEU en 2009, elle n'est significative qu'au niveau de 10% en 2011. Étonnamment, les titulaires d'un bachelor HES n'ont pas plus de chances de se mettre à leur compte que les titulaires d'un master HEU. Ce résultat est dû au fait que la distribution des facteurs domaine d'études, sexe et âge a été prise en compte

dans le calcul, ce qui n'était pas le cas pour le tableau T2.1.1\*. L'effet particulièrement important du domaine d'études Design sur la probabilité d'exercer une activité d'indépendant est ainsi déjà pris en compte dans le modèle, raison pour laquelle il ne se reflète plus dans le niveau d'examen. Le modèle multivarié montre dès lors que ce n'est pas le type de haute école (HEU ou HES) qui influence la décision de se mettre à son compte, mais la branche d'études.

L'influence du sexe sur la probabilité d'exercer une activité indépendante n'est pas claire. Certes, le coefficient est négatif tant pour 2009 que pour 2011, traduisant une plus faible probabilité pour les femmes de

### T2.2.1\* Régressions logistiques de l'activité indépendante cinq ans après l'obtention du diplôme, 2009–2011

	Deuxième enquête 2009				Deuxième enquête 2011			
	Coefficient estimé	Erreur standard	Pr > ChiSq	OddsRatio	Coefficient estimé	Erreur standard	Pr > ChiSq	OddsRatio
Constante	-6,1145	0,4615	<,0001	0,002	-5,5751	0,4625	<,0001	0,004
<b>Domaine d'études agrégé</b>								
<i>Catégorie de référence: Sciences sociales</i>				1,000				1,000
Architecture	2,2119	0,3547	<,0001	9,133	1,6329	0,3564	<,0001	5,119
Design	2,7998	0,3862	<,0001	16,442	2,4919	0,3704	<,0001	12,084
Arts	1,6979	0,4241	<,0001	5,463	1,7262	0,3876	<,0001	5,619
Médecine + pharmacie	0,8911	0,2681	0,0009	2,438	0,3637	0,2936	0,2154	1,439
Droit	0,871	0,2981	0,0035	2,389	0,2853	0,3195	0,3719	1,330
Technique et IT	-0,0812	0,323	0,8015	0,922	-0,5805	0,3256	0,0746	0,560
Autres domaines d'études	-0,1328	0,2559	0,6039	0,876	-0,3732	0,2545	0,1426	0,689
<b>Niveau d'examens</b>								
<i>Catégorie de référence: Master HEU</i>				1,000				1,000
Doctorat	0,5492	0,1752	0,0017	1,732	0,3642	0,2011	0,0702	1,439
Bachelor HES	-0,3506	0,2216	0,1137	0,704	-0,1359	0,2243	0,5446	0,873
<b>Sexe</b>								
<i>Catégorie de référence: Hommes</i>				1,000				1,000
Femmes	-0,4052	0,1495	0,0067	0,667	-0,2184	0,1532	0,1541	0,804
<b>Age</b>								
Age	0,0782	0,0111	<,0001	1,081	0,0654	0,0118	<,0001	1,068
<b>Analyse des effets</b>	DF	Chi-Square	Pr > ChiSq		DF	Chi-Square	Pr > ChiSq	
Domaine d'étude agrégé		147,7551	<,0001		7	154,0397	<,0001	
Niveau d'examens		16,2143	0,0003		2	5,302	0,0706	
sexe		7,3449	0,0067		1	2,0316	0,1541	
Age		49,4331	<,0001		1	30,7266	<,0001	
<b>Tests d'hypothèses dans le modèle complet</b>	Chi-Square	DF	Pr > ChiSq		Chi-Square	DF	Pr > ChiSq	
Likelihood Ratio	678,921	11	<,0001		587,96	11	<,0001	
Score-Test	881,7712	11	<,0001		894,4198	11	<,0001	
Wald-Test	221,6531	11	<,0001		202,2352	11	<,0001	

Source: Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2009–2011

travailler à leur compte, mais il n'est significatif que pour 2009. Cela peut indiquer qu'il existe certes un effet dû au sexe quand les autres variables restent constantes, mais que cet effet est relativement faible dans le présent modèle.

Dans les deux modèles, l'âge des personnes influence positivement le choix de se mettre à son compte. Ce résultat conforte les affirmations avancées au début du présent chapitre (cf. G 2.1.1).

Les résultats des deux modèles confirment les observations formulées dans le chapitre 2.1: la probabilité d'exercer une activité indépendante cinq ans après l'obtention du diplôme dépend fortement de la branche d'études. Les différences selon le type de haute école (HEU ou HES) perdent l'importance qu'elles avaient au premier abord (cf. T 2.1.1\*). Les titulaires d'un doctorat ont plus tendance à être indépendants que ceux des autres niveaux d'examen. Les femmes ont en moyenne un peu moins de chances de se mettre à leur compte. Quant à l'âge, il influence favorablement la probabilité d'exercer une activité indépendante.

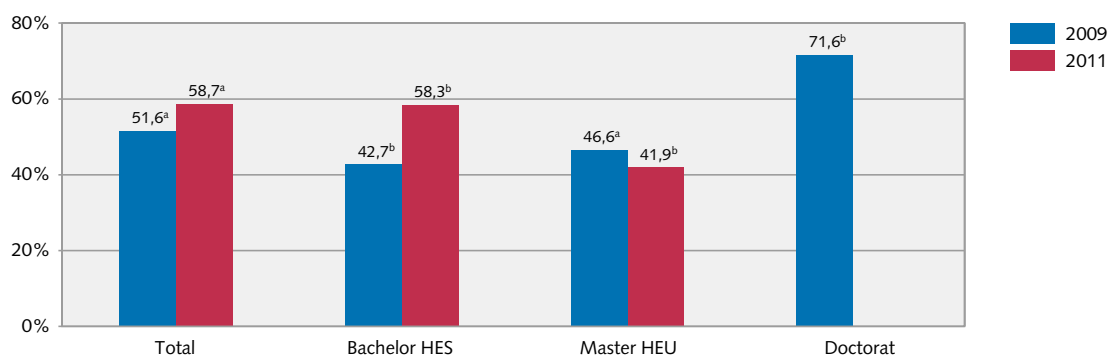
## 2.3 Taux de survie de l'activité indépendante

La structure de panel d'enquête permet de présenter ci-après les taux de survie de l'activité indépendante pour deux cohortes de diplômées et diplômés. Pour calculer le taux de survie, nous avons comparé la situation dans la profession un an et cinq ans après l'obtention du diplôme. Le taux de survie représente, parmi les personnes qui avaient une activité indépendante une année après la fin des études, la part de celles qui continuent d'exercer une activité indépendante comme activité professionnelle principale quatre ans plus tard.<sup>23</sup>

Un peu plus de la moitié (2009: 51,6%; 2011: 58,7%) des diplômées et diplômés qui avaient une activité d'indépendant un an après l'obtention du diplôme exerçaient encore une activité indépendante comme activité professionnelle principale cinq ans après la fin des études (cf. G 2.3.1). Les titulaires d'un doctorat (2011: 71,6%) présentent un taux de survie beaucoup plus élevé que les titulaires d'un master HEU (2009: 46,6%; et 2011: 41,9%) ou les titulaires d'un bachelor HES (2009: 42,7% et 2011: 58,3%). Chez les titulaires d'un bachelor HES, il conviendra de vérifier, dans les analyses des cohortes à venir, si le taux de survie plus élevé observé pour la cohorte 2006 en comparaison avec la cohorte 2004 représente une tendance à long terme.

### Taux de survie du statut d'indépendant cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de diplôme, 2009–2011

G 2.3.1



Remarque: la catégorie de type de diplôme Doctorat (2011) n'est pas représentée ici en raison de la faiblesse des effectifs.

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < ±5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance ≥ ±5% et < ±10%

<sup>b</sup> 95%-intervalle de confiance ≥ ±10% und < ±15%

Source: Premières enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2005–2007, deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2009–2011

© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>23</sup> Les taux de survie des indépendants ne peuvent pas être comparés directement avec les statistiques sur le taux de survie des nouvelles entreprises (cf. OFS 2008), car une activité professionnelle indépendante peut avoir lieu dans une autre entreprise au moment de la deuxième enquête.

## 3 Situation professionnelle des indépendants

L'hétérogénéité des parcours de formation des diplômées et diplômés qui ont une activité indépendante laisse supposer de grandes différences au niveau de leur situation dans la profession. Les conditions de travail et le revenu d'un artiste ne sont probablement pas les mêmes que ceux d'une dentiste. L'exercice d'une activité professionnelle indépendante suit un schéma moins linéaire que celui d'une activité salariée et présente une grande variabilité en ce qui concerne les différents indicateurs du marché du travail. Cette variabilité est mise en évidence, dans ce chapitre, à travers la présentation des indicateurs sur le nombre d'heures de travail hebdomadaire, le revenu professionnel et la fréquence de l'exercice de plusieurs activités professionnelles.

Une première partie de ce chapitre présente dans quelles branches économiques travaillent les personnes diplômées des hautes écoles exerçant une activité indépendante. Il est en effet possible d'identifier les domaines d'activités correspondants aux différentes formations. Une seconde partie est consacrée aux formes de l'activité indépendante et présentera dans quelle mesure les indépendants emploient du personnel.

Enfin, ce chapitre 3 porte sur divers aspects de la satisfaction au travail et compare, à ce sujet, la situation des personnes employées avec celle des indépendants.

### 3.1 Divisions économiques

Pour pouvoir se faire une idée du contenu de l'activité des indépendants, nous utiliserons les secteurs et les divisions économiques<sup>24</sup> selon la classification NOGA<sup>25</sup>. En 2011, cinq ans après la fin des études, 94% des indépendants diplômés d'une haute école travaillaient dans le secteur tertiaire (services) (cf. T6 en annexe). Si les personnes employées travaillent également pour la plupart dans le tertiaire (86%), elles sont aussi, contrairement aux indépendants, nombreuses dans le secteur secondaire (industrie) (14% contre 4% chez les indépendants).

L'analyse montre que la majorité des indépendants diplômés des hautes écoles se répartissent dans quelques divisions économiques (cf. T6 en annexe). La plus importante est la division «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (39%). Cette division comprend diverses branches qui comptent une forte proportion d'indépendants diplômés des hautes écoles: «activités juridiques» (7%), «conseil de gestion» (7%), «activités d'architecture» (8%), «activités spécialisées de design» (7%) et «activités vétérinaires» (3%).

La division «Santé humaine et action sociale» (23%) englobe les cabinets médicaux et les cabinets dentaires (13%), l'action sociale (3%) et d'autres activités non précisées du système de santé (5%).

<sup>24</sup> Dans l'analyse des sections économiques, il est à noter que le taux de réponses des indépendants est inférieur à celui des salariés. Le taux de non-réponse est particulièrement élevé chez les indépendants qui travaillent sur base de mandats ou d'honoraires (cf. chapitre 3.2). Ce faible taux de réponse est peut-être à mettre en lien avec le fait que ces personnes ne fondent ou ne reprennent aucune entreprise (qui est attribuée automatiquement à un domaine économique) et qu'il ne leur est pas possible de procéder à une attribution claire dans la classification NOGA.

<sup>25</sup> Pour de plus amples informations sur la systématique générale des branches d'activité économiques (NOGA), voir [www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/nomenklaturen/blank/blank/noga0/revisi...noga\\_2007.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/nomenklaturen/blank/blank/noga0/revisi...noga_2007.html).

En 2011, la division «Information et communication» était une autre division économique importante pour les indépendants (8%). Les sous-divisions «Programmation, conseil et autres activités informatiques» et «Services d'information» constituaient ensemble environ 6% des indépendants ayant obtenu leur diplôme cinq ans auparavant.

### 3.2 Formes de l'activité indépendante

Cinq ans après l'obtention du diplôme, 41% des indépendants travaillent sur la base de mandats ou d'honoraires (2011), 38% ont fondé une entreprise ou ouvert un cabinet ou une étude, tandis que 19% ont repris une entreprise ou intégré un cabinet ou une étude (cf. T 3.2.1\*<sup>26</sup>).

La forme de l'activité indépendante dépend également du domaine d'études. Si les cabinets et les études ne sont que faiblement répandus chez les indépendants titulaires d'un bachelor HES, les titulaires d'un master HEU (29%) et les titulaires d'un doctorat (55%) sont très nombreux à intégrer ou à ouvrir un cabinet ou une étude. Cette observation est à mettre directement en relation avec l'importance qu'ont les groupes de domaines d'études Droit et Médecine et pharmacie parmi les indépendants diplômés d'une HEU. Le travail sur la base de mandats ou d'honoraires est la forme d'activité indépendante la plus fréquente chez les titulaires d'un bachelor HES et d'un master HEU. Elle

concerne en particulier les personnes diplômées des domaines d'études Design et Musique, arts de la scène et autres arts (près de 80%).

Le chapitre ci-après décrit, pour les différentes formes d'activité indépendante, dans quelles divisions économiques les diplômées et diplômés sont le plus fréquemment actifs. Les études et les cabinets sont rattachés aux divisions économiques «Santé humaine et action sociale» (env. 57%) et «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (env. 39%). Ils incluent d'une part les cabinets médicaux, les cabinets dentaires et d'autres cabinets dans le domaine de la santé et, d'autre part, les études juridiques, les cabinets vétérinaires et les bureaux d'architectes.

Les entreprises fondées ou reprises par des personnes diplômées des hautes écoles se trouvent principalement dans les sections «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (env. 44%) et «Information et communication» (env. 12%). Dans la section «Activités spécialisées, scientifiques et techniques», les branches qui comptent le plus d'indépendants qui ont fondé ou repris une entreprise sont le conseil de gestion (16%), les activités d'architecture (10%) et les activités spécialisées de design (6%). Le domaine «Information et communication» comprend principalement la programmation, le conseil et les autres activités informatiques.

Les activités sur la base de mandats ou d'honoraires sont également très répandues dans les divisions économiques «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (env. 34%) et «Information et communication»

#### T 3.2.1\* Forme de l'activité indépendante cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen (en %), 2011

	Total	Bachelor HES	Master HEU	Doctorat
Reprise ou entrée dans un cabinet, une étude, etc. (professions libérales)	12,8	2,0	12,1	39,5 <sup>b</sup>
Fondation d'un cabinet, d'une étude, etc. (professions libérales)	11,4	4,2	17,1 <sup>a</sup>	15,7 <sup>a</sup>
Reprise d'une entreprise	6,0	7,5	3,9	7,4 <sup>a</sup>
Fondation d'une entreprise	26,2	27,4 <sup>a</sup>	23,0 <sup>a</sup>	30,2 <sup>b</sup>
Freelance» travaillant sur la base de mandats ou d'honoraires	41,1	57,1 <sup>a</sup>	39,7 <sup>a</sup>	7,2 <sup>a</sup>
Autre, précisez:	2,5	1,9	4,2	0,0

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < +/-5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance > +/-5% et < +/-10%

<sup>b</sup> 95%-intervalle de confiance > +/-10% et < +/-15%

Source: Deuxième enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2011

<sup>26</sup> Pour éviter des effectifs trop faibles, de nouvelles catégories sur la base de la forme de l'activité indépendante (cf. T 3.2.1\*) ont été constituées pour les analyses ci-après. Selon le point de vue considéré, une distinction est établie entre «reprise» (étude, cabinet ou entreprise) et «fondation» (cabinet, étude ou entreprise) ou entre «cabinet/étude» (fondation ou reprise) et «entreprise (fondation ou reprise). La troisième catégorie représente l'activité indépendante sur base de mandats ou d'honoraires («honoraires»).

(env. 16%). Elles sont également fréquentes dans la division économique «Arts, spectacles et activités récréatives» (13%). Cette section comprend notamment les musiciennes et les musiciens.

### 3.3 Indépendants avec ou sans collaborateurs

Dans le cadre de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles, les indépendants doivent indiquer s'ils emploient ou non du personnel. Cinq ans après l'obtention du diplôme, environ un tiers des indépendants emploie du personnel (cf. T3.3.1\*). Les indépendants titulaires d'un doctorat emploient plus souvent du personnel que les indépendants d'autres niveaux d'examen. Cinq ans après le diplôme, la part des indépendants titulaires d'un doctorat qui emploient du personnel s'établit à un peu plus de 70% (2011). En revanche, un quart seulement des titulaires d'un master HEU ou d'un bachelor HES indépendants emploie du personnel.

Les différences en ce qui concerne l'engagement de personnel entre les niveaux d'examen sont dues à des différences de composition en termes de forme de l'acti-

#### T3.3.1\* Proportion d'indépendants qui ont des collaborateurs cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen (en %), 2007–2011

	2007	2009	2011
Total		41,4 <sup>a</sup>	34,1 <sup>a</sup>
Bachelor HES	36,5 <sup>a</sup>	29,9 <sup>a</sup>	27,0 <sup>a</sup>
Master HEU	43,1 <sup>a</sup>	33,6 <sup>a</sup>	23,3 <sup>a</sup>
Doctorat		66,0 <sup>b</sup>	71,5 <sup>b</sup>

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < +/-5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance > +/-5% et < +/-10%

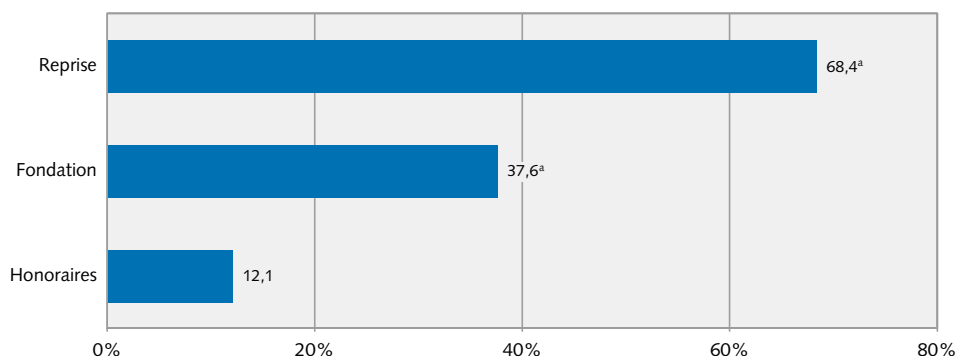
<sup>b</sup> 95%-intervalle de confiance > +/-10% et < +/-15%

Source: Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2007–2011

tivité indépendante à l'intérieur des niveaux d'examen. Près de 70% des indépendants qui reprennent une entreprise, un cabinet ou une étude emploient du personnel (cf. G3.3.1). Ce sont majoritairement des titulaires d'un doctorat (cf. chapitre 3.2). Inversement, seuls 12% des indépendants qui travaillent sur la base de mandats ou d'honoraires emploient du personnel. Il s'agit pour la plupart d'indépendants titulaires d'un bachelor HES ou d'un master HEU.

#### Proportion d'indépendants qui ont des collaborateurs cinq ans après l'obtention du diplôme selon la forme de l'activité indépendante, 2011

G 3.3.1



Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < ±5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance ≥ ±5% und < ±10%

Source: Deuxième enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2011

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### 3.4 L'exercice de plusieurs activités rémunérées

La part des indépendants qui exercent plusieurs activités rémunérées en parallèle est importante en comparaison avec celle des personnes employées (cf. T3.4.1\*). Ce constat ressort autant des données de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles que de celles de l'ESPA.<sup>27</sup> Cinq ans après l'obtention du diplôme, environ 32% des indépendants diplômés d'une haute école ont plus d'une activité (2011). En comparaison, 9% seulement des personnes employées sont dans ce cas.

#### T3.4.1\* Exercice de plusieurs activités rémunérées des employés et indépendants cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen (en %), 2007–2011

		2007	2009	2011
Total	Employé/e		14,1	8,8
	Indépendant/e		32,3	31,5 <sup>a</sup>
Bachelor HES	Employé/e	10,5	15,6	10,5
	Indépendant/e	27,2 <sup>a</sup>	38,7 <sup>a</sup>	36,1 <sup>a</sup>
Master HEU	Employé/e	8,6	12,4	7,7
	Indépendant/e	24,7 <sup>a</sup>	34,2 <sup>a</sup>	30,5 <sup>a</sup>
Doctorat	Employé/e		16,4	7,7
	Indépendant/e		21,9 <sup>a</sup>	22,9 <sup>b</sup>

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < +/-5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance > +/-5% et < +/-10%

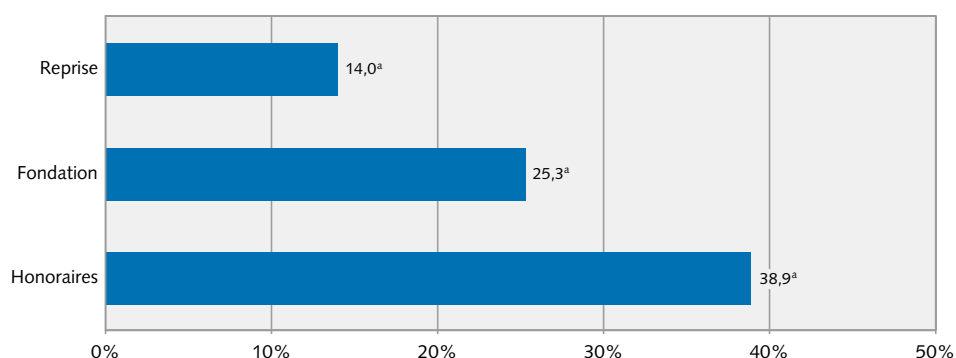
<sup>b</sup> 95%-intervalle de confiance > +/-10% et < +/-15%

Source: Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2007–2011

La comparaison entre niveaux d'examen montre que les titulaires d'un doctorat sont ceux qui exercent le moins souvent plusieurs activités en parallèle (23%). Suivent les titulaires d'un master HEU (31%) et les titulaires d'un bachelor HES (36%). Comme dans le chapitre 3.3 sur l'emploi de personnel, la forme de l'activité indépendante joue aussi un rôle: les indépendants qui fournissent leurs prestations sur la base de mandats ou d'honoraires sont ceux qui exercent le plus souvent d'autres activités (39%, cf. G3.4.1). En revanche, 86% des indépendants qui ont intégré ou repris une entreprise, un cabinet ou une étude n'ont que cette activité-là. Un quart des indépendants qui ont créé leur entreprise exercent plusieurs activités.

#### Exercice de plusieurs activités rémunérées cinq ans après l'obtention du diplôme selon la forme de l'activité indépendante, 2011

G 3.4.1



Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < ±5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance ≥ ±5% und < ±10%

Source: Deuxième enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2011

© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>27</sup> Cf. OFS (2010), p. 5.

### 3.5 Heures de travail

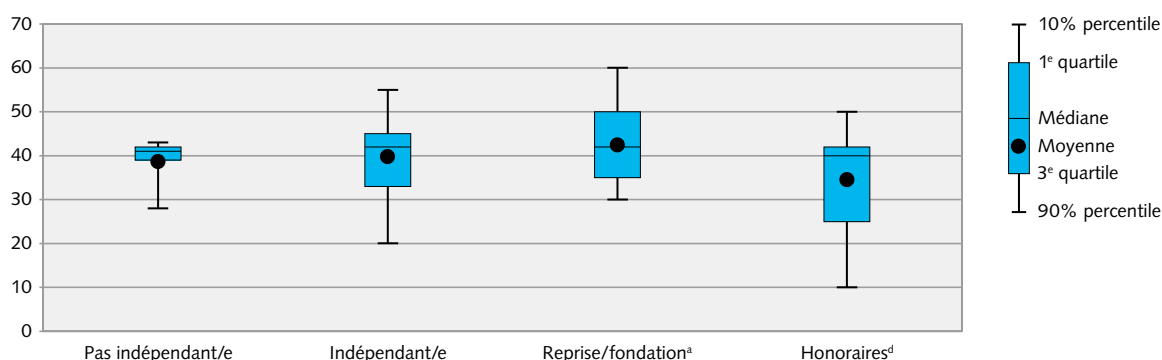
Cinq ans après la fin des études, les indépendants diplômés des hautes écoles travaillent 40 heures par semaine dans le cadre de leur activité professionnelle principale (médiane, 2011, cf. T4 en annexe). Sans surprise, les indépendants ayant plus d'une activité professionnelle travaillent moins dans le cadre de leur activité professionnelle principale (30 heures par semaine, 2011) que les indépendants qui n'ont qu'une seule activité professionnelle (42 heures par semaine, 2011).<sup>28</sup>

Afin de pouvoir comparer les heures de travail des indépendants et celles des personnes salariées, seules les personnes n'ayant qu'une seule activité professionnelle ont été prises en considération. Le graphique (G3.5.1) montre que le nombre d'heures de travail hebdomadaires est plus inégalement réparti chez les indépendants que chez les salariés. Les indépendants sont en effet proportionnellement plus nombreux que les diplômés salariés à effectuer un nombre d'heures de travail supérieur

ou inférieur à la moyenne. La plus grande variabilité du nombre d'heures de travail hebdomadaires s'explique peut-être par le fait que le statut d'indépendant ne prévoit aucune réglementation contractuelle des heures de travail. Il est probable que les indépendants travaillent en fonction du volume de mandats et qu'il en résulte par conséquent de fortes fluctuations au niveau des heures de travail.

Le graphique G3.5.1 représente également le nombre d'heures de travail par semaine en fonction de la forme de l'activité indépendante. Il montre que le nombre d'heures de travail hebdomadaires des diplômées et diplômés qui travaillent sur la base de mandats ou d'honoraires est réparti dans un plus large spectre en ce qui concerne les valeurs se trouvant en dessous de la médiane que celui des indépendants qui travaillent dans le cadre d'une entreprise, d'une étude ou d'un cabinet (les créations et les reprises d'entreprises, d'études et de cabinets ont été comptabilisées ensemble dans ce graphique).

**Nombre d'heures de travail hebdomadaires des employés et indépendants qui n'exercent qu'une activité rémunérée cinq ans après l'obtention du diplôme selon la forme de l'activité indépendante, 2011** G 3.5.1



Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < +/-5%

<sup>a</sup> Intervalle de confiance  $\geq 2,5\%$  et < 5%

<sup>d</sup> Coefficient de variation  $\geq 10\%$

Source: Deuxième enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2011

© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>28</sup> La qualité des données n'est pas suffisante pour intégrer les activités professionnelles accessoires dans l'analyse du nombre d'heures de travail. C'est pourquoi seule l'activité professionnelle principale a été prise en considération. Il en va de même dans l'analyse du revenu professionnel (cf. chapitre 3.6).

### 3.6 Revenu professionnel

L'analyse du revenu se fonde sur les réponses des personnes diplômées sur le revenu annuel brut<sup>29</sup> qu'elles perçoivent dans le cadre de leur activité professionnelle principale.<sup>30</sup> Les données sur le revenu fournies par les indépendants doivent être interprétées avec une certaine prudence, car l'estimation du revenu brut résultant de l'activité indépendante ne va pas toujours de soi pour les personnes interrogées elles-mêmes.<sup>31</sup>

Cinq ans après l'obtention du diplôme, le revenu annuel médian des indépendants atteint environ 60'000 francs (2011, cf. T5 en annexe).<sup>32</sup> Les écarts importants de revenu entre les niveaux d'examen doivent être interprétés en tenant compte des différences liées à la formation et à la branche économique qui en résulte, comme cela a été expliqué dans le chapitre 3.1. Les indépendants titulaires d'un doctorat affichent le revenu professionnel le plus élevé (120'000 francs); ils ont, pour près de la moitié, accompli des études de médecine ou de pharmacie. Les titulaires d'un bachelor HES sont ceux qui gagnent le moins (42'000 francs par an); plus de la moitié est diplômée en Design ou en Musique, arts de la scène ou autres arts. Les indépendants titulaires d'un master HEU occupent une position intermédiaire (60'000 francs). Près de la moitié a effectué des études de sciences humaines ou sociales.

Un tiers des indépendants diplômés des hautes écoles exercent plus d'une activité professionnelle (cf. chapitre 3.4). Les personnes avec plusieurs activités professionnelles travaillent moins d'heures par semaine dans leur activité professionnelle principale (cf. T4 en annexe) et ont par conséquent un revenu professionnel plus bas (cf. T5 en annexe). En 2011, cinq ans après l'obtention du diplôme, le revenu médian dégagé par les indépendants avec plusieurs activités professionnelles s'établissait

à 48'000 francs dans l'activité principale, contre 70'000 francs pour les indépendants avec une seule activité professionnelle.

Pour exclure les effets dus à des différences de taux d'occupation, seules seront prises en compte ci-après les personnes ayant indiqué être occupées à plein temps dans leur activité professionnelle principale. Le revenu professionnel annuel médian des indépendants qui travaillent à plein temps atteint 85'000 francs (2011, cf. G3.6.1). La forme de l'activité indépendante influe sur la distribution des revenus: les indépendants qui travaillent à plein temps sur la base de mandats ou d'honoraires gagnent moins que les autres indépendants à plein temps (60'000 francs contre 100'000 francs).

Comme mentionné plus haut, il est difficile de comparer les revenus professionnels des indépendants avec ceux des personnes salariées. Le graphique G3.6.1, qui présente des estimations des quantiles pour les personnes employées et les indépendants à plein temps, a pour objectif de montrer la distribution des revenus professionnels des indépendants et des personnes salariées; il ne sert en revanche pas à comparer des valeurs absolues.<sup>33</sup> Il apparaît que le revenu professionnel des indépendants est plus inégalement distribué que celui des personnes employées. Ce constat coïncide avec la répartition des revenus professionnels pour la population active occupée en Suisse.<sup>34</sup> Le graphique G3.6.1 montre que le revenu professionnel des indépendants s'écarte plus largement, vers le haut et vers le bas, de la médiane et de la moyenne que le revenu professionnel des personnes employées.

Le tableau T5 en annexe montre que le revenu des indépendants titulaires d'un bachelor HES a fléchi en 2009, année durant laquelle un recul général de l'emploi avait pu être observé.<sup>35</sup> On n'observe aucune baisse du revenu chez les personnes employées. Il n'est pas possible de déterminer si 2007 fut une année particulièrement faste pour les indépendants ou si des circonstances particulières, telles qu'une situation conjoncturelle moins favorable qu'en 2007, ont entraîné une baisse de leur revenu en 2009. La part des personnes diplômées en Musique, arts de la scène et autres arts s'est toutefois sensiblement accrue entre les cohortes de 2002 et de

<sup>29</sup> Les revenus professionnels dont il est question ici ne doivent pas être confondus avec les revenus professionnels standardisés souvent présentés dans d'autres publications. Le revenu professionnel correspond au revenu qui a été indiqué par les personnes interrogées, alors que pour le revenu professionnel brut standardisé, les montants résultant d'une activité professionnelle à temps partiel sont convertis en revenu d'une activité à plein temps (100%).

<sup>30</sup> Pour pouvoir procéder à des comparaisons entre les différentes enquêtes, les chiffres ont été corrigés de l'inflation (base 2011).

<sup>31</sup> Selon une étude sur l'activité indépendante réalisée à partir des données de l'ESPA, la difficulté à estimer le revenu pour les indépendants tient d'une part à la fluctuation annuelle du revenu et, d'autre part, à un certain flou entre dépenses professionnelles et dépenses privées (OFS (2006)). Ce constat vaut aussi probablement pour les réponses des indépendants diplômés des hautes écoles.

<sup>32</sup> Comme nous l'avons constaté dans le chapitre 3.4, de nombreux indépendants exercent plusieurs activités professionnelles. Les revenus des activités professionnelles accessoires n'ont pas été pris en compte ici.

<sup>33</sup> Dans le cadre d'une étude sur l'activité indépendante fondée sur les données de l'ESPA, les données sur le revenu ont été présentées sous la forme d'une courbe de Lorenz qui montre l'écart entre la distribution des revenus telle qu'elle est constatée et une distribution égale des revenus (OFS 2006).

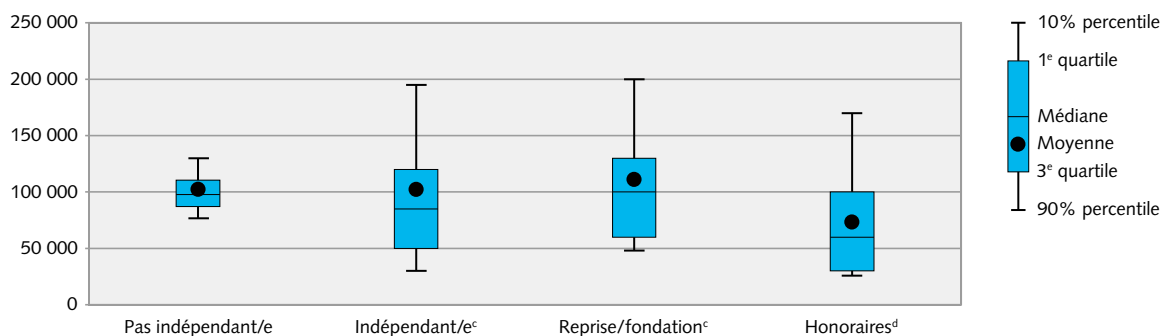
<sup>34</sup> Cf. OFS (2006), p. 13 s.

<sup>35</sup> Cf. OFS (2011c).



### Revenu professionnel annuel brut des employés et indépendants qui travaillent à plein temps cinq ans après l'obtention du diplôme selon la forme de l'activité indépendante (en francs), 2011

G 3.6.1



Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance &lt; ±5%

<sup>c</sup> Coefficient de variation ≥ 7,5% und < 10%<sup>d</sup> Coefficient de variation ≥ 10%

Source: Deuxième enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2011

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2004. Ce transfert de poids se répercute également sur la population des diplômées et diplômés indépendants. Une estimation du revenu au niveau des domaines d'études n'est certes pas possible. Cependant il a été montré précédemment que les indépendants qui travaillent sur la base de mandats ou d'honoraires perçoivent les revenus les moins élevés et que l'exercice de plusieurs activités professionnelles est lié à des niveaux de rémunération plus faibles pour l'activité principale. Dès lors, le fait que les indépendants diplômés en Musique, arts de la scène et autres arts exercent d'une part souvent plusieurs activités professionnelles et travaillent d'autre part fréquemment sur la base de mandats ou d'honoraires appuie l'hypothèse que l'augmentation du poids de ce domaine d'études a entraîné un recul du revenu professionnel au niveau des indépendants titulaires d'un diplôme d'une HES.

### 3.7 Satisfaction au travail

Les personnes interrogées ont également dû indiquer, cinq ans après l'obtention de leur diplôme, si elles étaient satisfaites de leur activité professionnelle actuelle.<sup>36</sup> Les réponses montrent que les indépendants sont, dans l'ensemble, plus souvent satisfaits de leur situation professionnelle que les personnes employées (cf. G 3.7.1). Plus de 90% des indépendants qui ont fondé ou repris une

entreprise se déclarent satisfaits de leur niveau de responsabilité, de leur liberté d'action et de décision et du contenu de leurs tâches. Plus de 80% d'entre eux jugent également positivement l'ambiance de travail, l'environnement de travail, le statut professionnel, la pénibilité physique ou intellectuelle, les conditions de travail et l'adéquation avec les qualifications professionnelles. Ce résultat se recoupe avec les observations de Kerst et Minks (2005, p. 35 s.), qui montrent que la satisfaction des indépendants dépend non seulement du contenu des tâches et de l'ambiance de travail, mais aussi de la possibilité de poursuivre ses propres idées. A la différence de Kerst et Minks (2005), les résultats de la deuxième enquête 2011 ne montrent aucune différence entre les indépendants et les personnes employées en ce qui concerne l'espace pour la vie privée et familiale.

Selon Meyer (2009, p. 31), l'autonomie et la réalisation de soi sont les principaux motifs qui incitent à se mettre à son compte. Pour Kerst et Minks (2005, p. 45 ss.), les raisons citées sont les conditions de travail, la responsabilité individuelle et le contenu des tâches. Il paraît concevable que les indépendants soient aussi plutôt satisfaits dans les domaines dans lesquels ils disposent d'un plus grand champ d'action que les personnes employées.

Globalement, les indépendants sont moins satisfaits que les salariés à propos de deux aspects: la sécurité de l'emploi et le revenu. En ce qui concerne le revenu, les indépendants qui ont repris ou fondé une entreprise ne se différencient pas des salariés (reprise/fondation: 46%; salariés: 49%). Le niveau de satisfaction quant au revenu des indépendants qui travaillent sur la base de mandats

<sup>36</sup> Les différents aspects devaient être notés sur une échelle allant de 1 (pas du tout satisfait) à 5 (dans une large mesure). Dans le cas présent, les personnes ayant donné une note de 4 ou de 5 sont considérées comme étant satisfaites de l'aspect évalué.

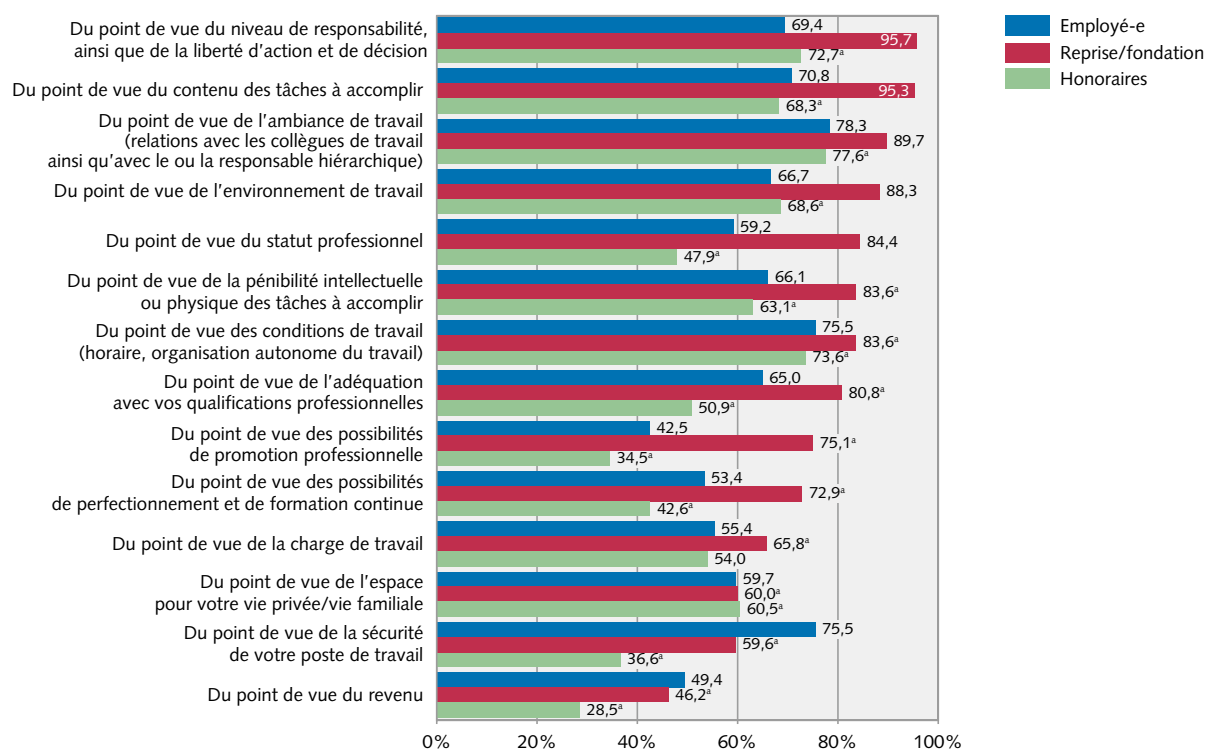
ou d'honoraires est en revanche nettement plus bas (29%). Il semble donc que les aspects considérés comme positifs du travail d'indépendant tels que l'autonomie et la responsabilité individuelle peuvent aller de pair avec une plus grande insécurité par rapport à des éléments sur lesquels les indépendants n'ont pas prise. Ainsi, par exemple, une baisse du nombre de mandats est ressentie beaucoup plus rapidement par les indépendants que par les personnes employées.

Les indépendants qui travaillent sur la base de mandats ou d'honoraires se déclarent dans l'ensemble satisfaits en termes de niveau de responsabilité, de conditions de travail, d'ambiance et d'environnement de travail et de contenu des tâches (cf. G 3.7.1). Leur degré de satisfaction est en règle générale égal à celui des personnes salariées. La plupart du temps, néanmoins, leur degré de

satisfaction est inférieur à celui des indépendants de la catégorie reprise/fondation. Des différences importantes apparaissent en ce qui concerne la sécurité de l'emploi et le revenu. Ce constat se recoupe avec les résultats des chapitres précédents, qui montrent que les indépendants qui travaillent sur la base de mandats ou d'honoraires ne sont pas occupés à plein temps, exercent souvent d'autres activités et gagnent moins dans le cadre de leur activité professionnelle principale. En outre, les indépendants qui travaillent sur la base de mandats ou d'honoraires sont beaucoup plus rarement satisfaits que les indépendants de la catégorie reprise/fondation en ce qui concerne la situation professionnelle, l'adéquation avec les qualifications professionnelles et les possibilités de promotion professionnelle et de formation continue.

### Satisfaction par rapport à l'activité professionnelle des employés et indépendants cinq ans après l'obtention du diplôme selon la forme de l'activité indépendante, 2011

G 3.7.1



Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance &lt; ±5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance ≥ ±5% und < ±10%

Source: Deuxième enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2011

© Office fédéral de la statistique (OFS)

# Définitions et glossaire

## Personnes employées

Les personnes employées ou salariées sont celles qui ont indiqué, dans le cadre de l'enquête, être employées avec ou sans fonction dirigeante. Les stagiaires et les doctorants et doctorants n'ont pas été pris en compte dans la présente étude, car leurs conditions de travail diffèrent sensiblement de celles des personnes employées avec ou sans fonction dirigeante. Leur prise en considération dans l'analyse rendrait difficile l'interprétation des différences entre indépendants et personnes employées.

## Domaine d'études agrégé

Pour éviter des effectifs trop faibles, les domaines d'études et les groupes de domaines d'études des HES et des HEU ont été agrégés. Les catégories suivantes ont été constituées:

Architecture	HES: filière d'études architecture (HES), HEU: branche d'études architecture et planification
Technique et IT	HES: domaine d'études Technique et IT, HEU: branche d'études Informatique, groupe de domaines d'études Sciences techniques (sauf Architecture et planification)
Médecine et pharmacie	HEU: groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie
Arts	HES: domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts
Design	HES: domaine d'études Design
Droit	HEU: groupe de domaines d'études Droit
Sciences sociales	HEU: domaine d'études Sciences sociales

## Autres domaines d'études

HES: domaine d'études Architecture, construction et planification sans la filière d'études Architecture, domaine d'études Chimie et sciences de la vie, Agriculture et économie forestière, Economie et services, Sport, Linguistique appliquée, Travail social, Psychologie appliquée et Santé,  
HEU: groupe de domaines d'études Sciences humaines et sociales sans le domaine d'études Sciences sociales, groupe de domaines d'études Sciences économiques, groupe de domaines d'études Sciences exactes et naturelles sans la branche d'études Informatique, groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres.

## Revenu professionnel brut

Le revenu professionnel se compose des revenus qu'une personne obtient de l'exercice d'une activité salariée ou indépendante. Les personnes interrogées indiquent les valeurs brutes. Pour garantir la comparabilité entre les enquêtes, les chiffres sont corrigés de l'inflation à l'aide de l'indice des prix à la consommation (moyenne annuelle) (base 2011).

## Forme de l'activité indépendante

Dans le cadre de la deuxième enquête 2011, les personnes diplômées des hautes écoles qui avaient indiqué exercer une activité indépendante étaient invitées à préciser la forme de cette activité. Les catégories de réponses proposées étaient les suivantes:

- reprise ou entrée dans un cabinet, une étude, etc. (professions libérales)
- fondation d'un cabinet, d'une étude, etc. (professions libérales)
- reprise d'une entreprise
- fondation d'une entreprise
- «freelance» travaillant sur la base de mandats ou d'honoraires
- autres

## Indépendants

Par indépendants on entend ici les personnes qui exercent une activité indépendante et ont répondu dans l'enquête être indépendants avec ou sans employés.

## Taux d'indépendants

Le taux d'indépendants correspond à la part des indépendants dans la population active occupée.

- Hautes écoles universitaires
- Les hautes écoles universitaires comprennent les universités et les écoles polytechniques fédérales.
- Université de Bâle
- Université de Berne
- Université de Fribourg
- Université de Genève
- Université de Lausanne
- Université de Lucerne
- Université de Neuchâtel

- Université de Saint-Gall
- Université de Zurich
- Université de la Suisse italienne
- EPF Lausanne
- EPF Zürich

## Hautes écoles spécialisées

Les hautes écoles pédagogiques qui font partie d'une haute école spécialisée n'ont pas été prises en compte.

- Berner Fachhochschule
- Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale
- Fachhochschule Nordwestschweiz
- Fachhochschule Zentralschweiz
- Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana
- Fachhochschule Ostschweiz
- Zürcher Fachhochschule
- HES Kalaidos (à partir de la cohorte 2006)
- Autres HES (non intégrées) (jusqu'à la cohorte 2006)

## Satisfaction avec l'activité professionnelle actuelle

Les personnes diplômées des hautes écoles qui ont participé à l'enquête devaient évaluer différents aspects sur une échelle allant de 1 (pas du tout satisfait) à 5 (dans une large mesure). Dans la présente étude, les personnes ayant donné une note de 4 ou de 5 sont considérées comme étant satisfaites de l'aspect évalué.

## Abréviations

**HES** Hautes écoles spécialisées

**HEU** Hautes écoles universitaires

# Remarques méthodologiques

Les exploitations de la présente publication se fondent sur les données des enquêtes auprès des personnes diplômées des années 2007, 2009 et 2011 cinq ans après l'obtention du diplôme. Le tableau T 1 présente, pour les différentes années d'enquête, les effectifs qui sont à la base des statistiques présentées.

L'estimation de la précision statistique des résultats exposés dans la présente étude repose sur l'erreur standard de la statistique concernée.

## Précision d'une fréquence relative

Le degré de précision des fréquences relatives a été établi sur la base de la longueur d'un intervalle de confiance de 95% autour de la valeur estimée. Les valeurs estimées sont classées de la manière suivante:

- Sans indication intervalle de confiance de 95% < ±5%
- a intervalle de confiance de 95% ≥ ±5% et < ±10%
  - b intervalle de confiance de 95% ≥ ±10% et < ±15%
  - c intervalle de confiance de 95% ≥ ±15%

## Précision d'une médiane et d'une valeur moyenne

L'indication de la précision d'une valeur moyenne ou d'une médiane repose sur le coefficient de variation. Les valeurs estimées sont classées comme suit:

- Sans indication coefficient de variation < 2,5%
- a coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%
  - b coefficient de variation ≥ 5% et < 7,5%
  - c coefficient de variation ≥ 7,5% et < 10%
  - d coefficient de variation ≥ 10%

En règle générale, les lettres en exposant figurant dans les tableaux et les graphiques suivent directement les valeurs estimées (p.ex. G 2.1.3). Dans les graphiques, lorsque le confort de lecture s'en trouverait entravé, l'indication de la précision figure soit dans l'axe soit en légende (p.ex. G 3.6.1). Ce faisant, plusieurs valeurs estimées peuvent être concernées sans qu'il soit possible de les distinguer. Dans ces cas, pour garantir une interprétation prudente, la valeur indiquée correspond à la plus grande erreur standard possible.

Les résultats qui sont calculés sur la base d'un nombre d'observations inférieur à 25 sont remplacés par deux étoiles (\*\*).

**T 1 Diplômé-e-s des hautes écoles actifs occupés cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen, le statut d'activité et le relevé (effectifs), 2007–2011**

Niveau d'examen	2007			2009			2011		
	Indépendant/e	Employé/e	Actif/ve, autre statut	Indépendant/e	Employé/e	Actif/ve, autre statut	Indépendant/e	Employé/e	Actif/ve, autre statut
Bachelor HES	69	1585	27	90	2144	44	94	2441	66
Master HEU	96	2732	478	116	3133	504	97	3001	483
Doctorat				60	570	76	38	607	112

Source: Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2007–2011

# Bibliographie

- OFS (2006): L'activité indépendante en Suisse, Actualités OFS, 2006.
- OFS (2008): Démographie des entreprises: Taux de survie des entreprises créées entre 2000 et 2004, OFS, 2008.
- OFS (2010): La multiactivité en Suisse, Actualités OFS, 2010.
- OFS (2011a): De la haute école à la vie active, OFS, 2011.
- OFS (2011b): Les personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail, OFS, 2011.
- OFS (2011c): Indicateurs du marché du travail 2011, OFS, 2011.
- Falter (2000): Falter, J.-M., Flückiger, Y., Ferro Luzzi, G., Le travail indépendant en Suisse, PP «Demain la Suisse», 2000.
- Franzen et al. (2004): Franzen, A., Hecken, A. Kopp, C., Bildungsexpansion und geschlechtsspezifische Segregation an Schweizer Hochschulen. In: Soziale Welt, vol. 55, 2004, p. 317–336.
- Kerst et Minks (2005): Kerst, C. et Minks, K.-H. Selbständigkeit und Unternehmensgründung von Hochschulabsolventen fünf Jahre nach dem Studium, Kurzinformation HIS, A8, 2005.
- Laferrère (1998): Laferrère, A., Devenir travailleur indépendant. In: Economie et statistique, n° 319–320, 1998, p. 13–28.
- Meyer (2009): Meyer, R., Die neuen Selbständigen, Forschungsbericht, Fachhochschule Nordwestschweiz, Olten/Windisch, 2009, [http://www.nefu.ch/images/PDF-Dateien/Die\\_neuen\\_Selbstaendigen\\_2009.pdf](http://www.nefu.ch/images/PDF-Dateien/Die_neuen_Selbstaendigen_2009.pdf).
- Minks (1998): Minks, K.-H., Das Potential für Selbständigkeit unter Hochschulabsolventen, Kurzinformationen HIS, A1, 1998.

# Annexe

## T2 Taux d'indépendants cinq ans après l'obtention du diplôme (en %), 2007–2011

	Deuxième enquête		
	2007	2009	2011
<b>Total</b>		4,4	3,7
<b>Niveau d'examen</b>			
Bachelor HES	4,3	4,4	4,3
Master HEU	3,0	3,2	2,8
Doctorat		9,0	5,2
<b>Age</b>			
Jusqu'à 30 ans		2,6	2,7
De 31 à 35 ans		3,9	3,3
De 36 à 40 ans		8,2	5,1
Plus de 40 ans		9,5	8,7
<b>Domaine d'études HES</b>			
Architecture, construction et planification	8,4	6,5	3,7
Technique et IT	1,7	1,3	1,4
Chimie et sciences de la vie	6,9	1,4	4,4
Agriculture et économie forestière	2,3	**	**
Economie et services	1,5	2,3	1,2
Design	27,2 <sup>a</sup>	21,1 <sup>a</sup>	23,3 <sup>a</sup>
Sport	**	**	**
Musique, arts de la scène et autres arts	7,4	9,2	13,2
Linguistique appliquée		**	**
Travail social	1,3	0,8	0,9
Psychologie appliquée	**	10,4 <sup>a</sup>	**
Santé			3,4
<b>Groupes de domaines d'études master HEU + doctorat</b>			
<b>Master HEU</b>			
Sciences humaines + sociales	2,9	3,3	3,3
Sciences économiques	0,8	0,4	0,7
Droit	4,1	4,7	3,4
Sciences exactes + naturelles	0,9	2,6	1,4
Médecine + pharmacie	5,0	2,4	2,1
Sciences techniques	5,3	8,1	4,7
Interdisciplinaire + autres	**	8,2 <sup>a</sup>	7,6 <sup>a</sup>
<b>Doctorat</b>			
Sciences humaines + sociales		6,3	4,8
Sciences économiques		9,9 <sup>a</sup>	9,7 <sup>a</sup>
Droit		18,0 <sup>b</sup>	8,4 <sup>a</sup>
Sciences exactes + naturelles		1,5	0,9
Médecine + pharmacie		15,3	10,5
Sciences techniques		3,9	3,1
Interdisciplinaire + autres		**	**
<b>Sexe</b>			
<b>Total</b>			
Hommes		4,8	3,7
Femmes		3,9	3,7
<b>Bachelor HES</b>			
Hommes	3,6	4,3	3,9
Femmes	6,5	4,5	4,9
<b>Master HEU</b>			
Hommes	3,5	3,4	2,7
Femmes	2,3	3,1	2,9
<b>Doctorat</b>			
Hommes		10,3	5,7
Femmes		6,8	4,4

\*\* moins de 25 cas

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance &lt; +/-5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance ≥ +/-5% et < +/-10%<sup>b</sup> 95%-intervalle de confiance ≥ +/-10% et < +/-15%

Source: Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2007–2011



**T3 Distribution des diplômé-e-s indépendants cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen et le groupe de domaines d'études/domaine d'études (en %), 2007–2011**

Niveau d'examen	Groupe de domaines d'études, domaine d'études	Deuxième enquête		
		2007	2009	2011
Bachelor HES	Architecture, construction et planification	18,3 <sup>a</sup>	13,1	5,9
	Technique et IT	14,0 <sup>a</sup>	8,1	8,7
	Chimie et sciences de la vie	8,5	1,1	3,7
	Agriculture et économie foresti	1,3	3,1	3,1
	Economie et services	10,1 <sup>a</sup>	16,8 <sup>a</sup>	8,7
	Design	32,8 <sup>a</sup>	30,2 <sup>a</sup>	30,2 <sup>a</sup>
	Sport	1,0	1,0	0,0
	Musique, arts de la scène et autres arts	9,7 <sup>a</sup>	23,2 <sup>a</sup>	30,7 <sup>a</sup>
	Linguistique appliquée	0,0	0,0	1,6
	Travail social	1,9	1,5	2,1
	Psychologie appliquée	2,3	1,8	1,7
	Santé	0,0	0,0	3,5
	Total	100,0	100,0	100,0
Master HEU	Sciences humaines + sociales	30,8 <sup>a</sup>	32,8 <sup>a</sup>	44,2 <sup>a</sup>
	Sciences économiques	4,3	2,4	3,3
	Droit	20,0 <sup>a</sup>	18,4 <sup>a</sup>	15,0 <sup>a</sup>
	Sciences exactes + naturelles	4,5	12,6	6,9
	Médecine + pharmacie	19,3 <sup>a</sup>	8,1	8,8 <sup>a</sup>
	Sciences techniques	21,1 <sup>a</sup>	24,2 <sup>a</sup>	19,1 <sup>a</sup>
	Interdisciplinaire + autres	0,0	1,5	2,8
	Total	100,0	100,0	100,0
Doctorat	Sciences humaines + sociales		10,8 <sup>a</sup>	14,1 <sup>a</sup>
	Sciences économiques		8,1 <sup>a</sup>	18,2 <sup>b</sup>
	Droit		11,6 <sup>a</sup>	9,6 <sup>a</sup>
	Sciences exactes + naturelles		3,5	5,6
	Médecine + pharmacie		60,3 <sup>b</sup>	44,6 <sup>b</sup>
	Sciences techniques		5,7	8,0 <sup>a</sup>
	Interdisciplinaire + autres		0,0	0,0
	Total		100,0	100,0

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < +/-5%

a 95%-intervalle de confiance ≥ +/-5% et < +/-10%

b 95%-intervalle de confiance ≥ +/-10% et < +/-15%

Source: Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2007–2011

**T4 Heures de travail hebdomadaires des employés et indépendants cinq ans après l'obtention du diplôme, 2007–2011 (médiane)**

	Deuxième enquête		
	2007	2009	2011
<b>Total</b>			
Indépendant-e-s		40 <sup>a</sup>	40
Employé-e-s		41	40
<b>Abschlussstufe</b>			
Indépendant-e-s			
Bachelor HES	42 <sup>a</sup>	42	40 <sup>b</sup>
Master HEU	41	40	35 <sup>b</sup>
Doctorat		42 <sup>c</sup>	42 <sup>c</sup>
Employé-e-s			
Bachelor HES	41	41	40
Master HEU	40	41	40
Doctorat		42	41
<b>Une/plusieurs activité/s professionnelles</b>			
Indépendant-e-s			
Une activité		42	42
Plusieurs activités		30 <sup>d</sup>	30 <sup>c</sup>
Employé-e-s			
Une activité		41	41
Plusieurs activités		33	26 <sup>b</sup>

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: coefficient de variation < 2.5%

<sup>a</sup> coefficient de variation  $\geq 2,5\%$  und < 5%

<sup>b</sup> coefficient de variation  $\geq 5\%$  und < 7,5%

<sup>c</sup> coefficient de variation  $\geq 7,5\%$  und < 10%

<sup>d</sup> coefficient de variation  $\geq 10\%$

Source: Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2007–2011

**T5 Revenu professionnel annuel brut de l'activité principale des employés et indépendants cinq ans après l'obtention du diplôme (en francs), 2007–2011 (médiane)**

	Deuxième enquête		
	2007	2009	2011
<b>Total</b>			
Indépendant-e-s		53 500 <sup>b</sup>	60 000 <sup>c</sup>
Employé-e-s		90 800	91 000
<b>Niveau d'examen</b>			
Indépendant-e-s			
Bachelor HES	72 000 <sup>b</sup>	42 400 <sup>d</sup>	42 000 <sup>c</sup>
Master HEU	61 700 <sup>d</sup>	54 500 <sup>b</sup>	60 000 <sup>b</sup>
Doctorat		84 000 <sup>d</sup>	120 000 <sup>d</sup>
Employé-e-s			
Bachelor HES	87 400	87 800	88 400
Master HEU	91 300	90 800	91 000
Doctorat		104 900	110 000
<b>Une/plusieurs activités professionnelles</b>			
Indépendant-e-s			
Une activité		60 500 <sup>d</sup>	70 000 <sup>d</sup>
Plusieurs activités		40 400 <sup>d</sup>	48 000 <sup>c</sup>
Angestellte			
Employé-e-s Une activité		92 200	92 300
Employé-e-s Plusieurs activités		70 600	60 000 <sup>a</sup>

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: coefficient de variation < 2.5%

<sup>a</sup> coefficient de variation  $\geq 2,5\%$  und < 5%

<sup>b</sup> coefficient de variation  $\geq 5\%$  und < 7,5%

<sup>c</sup> coefficient de variation  $\geq 7,5\%$  und < 10%

<sup>d</sup> coefficient de variation  $\geq 10\%$

Source: Deuxièmes enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2007–2011

**T6 Distribution des diplômé-e-s indépendants et employés cinq ans après l'obtention du diplôme selon les branches d'activité économiques de la nomenclature NOGA 2008 (en %), 2011**

	Employé/e	Indépendant/e
<b>Secteur primaire</b>	<b>0,5</b>	<b>1,9</b>
Agriculture, sylviculture et pêche	0,5	1,9
<b>Secteur secondaire</b>	<b>13,6</b>	<b>3,9</b>
Industries extractives	11,8	1,5
Industrie manufacturière	0,9	0,5
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,2	0,0
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,7	2,0
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>85,7</b>	<b>94,2</b>
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	4,6	2,5
Transports et entreposage	1,6	0,0
Hébergement et restauration	0,7	0,9
Information et communication	7,2	8,0
Activités financières et d'assurance	10,9	1,9
Activités immobilières	0,2	1,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	18,4	39,3 <sup>a</sup>
Activités de services administratifs et de soutien	1,2	3,1
Administration publique	9,4	0,3
Enseignement	11,5	3,1
Santé humaine et action sociale	14,8	22,6 <sup>a</sup>
Arts, spectacles et activités récréatives	1,8	5,0
Autres activités de services	3,3	6,1
<b>Activités extraterritoriales</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>

Précision de l'estimation:

Pas de remarque: 95%-intervalle de confiance < +/-5%

<sup>a</sup> 95%-intervalle de confiance > +/-5% et < +/-10%

Source: Deuxième enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2011





# Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

## *Moyen de diffusion*

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

## *Contact*

032 713 60 11  
info@bfs.admin.ch

[www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch)

[www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

032 713 60 60  
order@bfs.admin.ch

[www.stattab.bfs.admin.ch](http://www.stattab.bfs.admin.ch)

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) → Services → Les publications de Statistique suisse.

## Education et science

Dans le domaine de l'éducation, deux sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

### **Section Processus de formation (BILD-P)**

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)
- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

### **Section Système de formation (BILD-S)**

- Perspectives de la formation (Elèves, étudiants, diplômés et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, formation continue)
- Système de formation (indicateurs du système de la formation)
- Thèmes spécifiques et activités transversales (p.ex. situation sociale des étudiants)

Ces deux sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

[www.education-stat.admin.ch](http://www.education-stat.admin.ch)

La présente publication se base sur les données des enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles des années 2007, 2009 et 2011. Elle analyse quelle est la part du travail indépendant, de même que la situation professionnelle des indépendants diplômés des hautes écoles cinq ans après l'obtention de leur diplôme. La première partie de la publication présente le taux d'indépendants en prenant en compte divers facteurs comme l'âge et le domaine d'études.

La deuxième partie présente les différentes formes de l'activité indépendante (fondation d'entreprises, travail sur la base d'honoraires, etc.) et d'autres indicateurs tels que le revenu professionnel et les heures de travail hebdomadaires. Finalement l'analyse montre que les personnes diplômées des hautes écoles qui travaillent à titre indépendant sont souvent davantage satisfaites de leur situation professionnelle que les personnes salariées, cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

**N° de commande**

541-1302

**Commandes**

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

**Prix**

10 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15572-1